



# L'ARTRÉSISIEN

Le mot du Maire  
Liliane ANDRÉ

## L'ÉDITO !

N° 9 - SEPTEMBRE 2024

Chères Artrésiennes, chers Artrésiens,

Rédiger un éditorial pour le bulletin municipal n'est pas toujours chose aisée surtout dans une période d'incertitudes nationales.

Toutefois, les Français ont retrouvé un vif intérêt pour les Jeux Olympiques et beaucoup d'entre nous avons suivi ces jeux avec enthousiasme et ferveur.

Je voudrais profiter de cet Artrésien pour faire une mise au point. Soit, nous restons dans une posture lisse et bienveillante, soit, nous nous découvrons en expliquant ce qui fonctionne mais aussi en faisant part de ce qui ne fonctionne pas.


Comme dans toutes les communes, l'entretien des espaces verts pose un réel problème cette année : l'interdiction d'employer certains produits phytosanitaires, une météo plus que capricieuse et pour notre village un effectif réduit ont eu des répercussions sur le désherbage, la taille des haies et des espaces verts.

Pour rappel, l'entretien du trottoir et du caniveau incombent au propriétaire ou au locataire.

Certains ont préféré s'abriter derrière un écran pour signaler le manque de propreté du village.... alors que d'autres ont communiqué directement sur ce sujet avec la mairie. Sachez qu'actuellement, nous faisons le maximum pour rendre notre commune agréable.

Autre dysfonctionnement: des dépenses imprévues pour remédier à l'effondrement d'une partie des trottoirs rue Gambetta et rue de la Fontaine (sujet développé dans le bulletin) vont venir impacter notre budget.



 **Se rendre en mairie**  
7 rue de la fabrique 59269 Artres

  
**AGENCE POSTALE COMMUNALE**  
Lundi au Mercredi de 9h à 11h  
Du Jeudi au Vendredi de 9h à 11h30  
Lundi de 15h à 18h

  
**Par téléphone**  
03.27.27.14.17

 **Horaires**  
Lundi au Mercredi de 9h à 11h  
Jeudi et vendredi matin : de 9h à 11h30  
mercredi et vendredi : de 15h à 17h  
lundi : de 15h à 18h  
Mardi et Jeudi après midi : Fermée

  
**Valenciennes Métropole**

  
**Par mail**  
[mairie@artres.fr](mailto:mairie@artres.fr)

  
[www.artres.fr](http://www.artres.fr)

  
**facebook**  
Commune Artres

Les finances communales se gèrent comme un budget familial avec des choix à faire, nous ne pouvons pas dépenser ce que nous n'avons pas et devons être en capacité de faire face à ce genre de situation.

Passons maintenant à ce qui fonctionne, le parking de 14 places rue Derrière Les Haies est terminé, reste à réaliser les plantations en automne, les travaux de mise en accessibilité PMR des sanitaires de l'école et du Centre municipal sont achevés, l'installation des pompes à chaleur pour le chauffage de l'école est en cours et sera fonctionnel mi-septembre.

Afin de ne pas pénaliser les foyers artrésiens, le Conseil Municipal a délibéré et décidé de ne pas augmenter les taxes locales.

Je voudrai conclure la partie financière en vous communiquant le rapport de la trésorerie générale :

*« La situation financière de la commune d'ARTRES évolue très favorablement au cours de l'année 2023.*

*Ainsi la CAF nette (capacité d'autofinancement) devient sensiblement supérieure à la valeur de la moyenne de la strate départementale en dépit d'un niveau de ressources faibles.*

*Cette CAF nette a, pour l'essentiel, conforté le fonds de roulement.*

*Cela ouvre des perspectives d'autofinancement des investissements pour les années à venir. De plus, des marges de manœuvre sont également envisageables en matière d'emprunt.*

*Dans un contexte qui demeure inflationniste, la commune d'ARTRES devra toutefois s'attacher à poursuivre la maîtrise de ses dépenses de fonctionnement. »*

Pour terminer sur une note festive, je voulais vous faire part du réel succès remporté par les manifestations printanières telles que la brocante, le Run & Bike, la fête de la musique .

Le buffet campagnard, le concours de pétanque et le concert du 14 juillet ont rassemblé de nombreux artrésiens venus avec leurs amis et famille.

Pour nombre d'entre vous, les congés, les vacances se terminent, j'espère que vous en avez profité pour vous ressourcer et passer de bons moments en famille.

Je vous souhaite à tous une belle rentrée !

Votre maire, Liliane André



# POINT FINANCES



L'exercice 2023 s'est soldé par un résultat positif de 213 860 € en section investissement avec en plus un reste à réaliser de 101 615 € correspondant au solde des subventions non perçues fin 2023.

La section de fonctionnement affiche quant à elle un excédent de 136 948€ pour 2023 (soit un excédent cumulé de 439 781 €).

Lors de la séance du 9 avril 2024 le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le budget primitif 2024.

**En section de fonctionnement**, le budget s'élève à 1 100 502€.

**En section d'investissement**, le budget s'élève à 465 618 € pour couvrir les projets suivants :

- Remplacement du chauffage de l'école (pompes à chaleur),
- Mise en accessibilité des toilettes du Centre Municipal et de l'école,
- Création de cavurnes au cimetière,
- Aménagement d'un parking drainant de 14 places rue Derrière les Haies,
- Matériel informatique pour l'école,
- Travaux de voirie et réseaux divers (VRD) pour aménagement d'un espace multiservices et relocalisation du terrain de pétanque.

L'ensemble de ces investissements seront financés par les fonds propres de la commune mais aussi par les nombreuses subventions obtenues auprès de nos partenaires :

- Etat : Fonds Vert
- Département du Nord,
- Valenciennes Métropole : FSIC (Fonds de Soutien aux Investissements Communaux)



Dernier point de ce budget, **il n'y a pas d'augmentation de la fiscalité** .

La disparition de la taxe d'habitation est compensée par la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties, qui sera versée à la commune afin de conserver ses ressources.

TAXES	TAUX 2023	TAUX 2024
Taxe Foncière sur bâti	40,20% (20,91 Commune +19,29 Département)	40,20%
Taxe Foncière sur non bâti	50,08%	50,08%

La municipalité souhaite une très bonne rentrée aux enfants, aux enseignants et au personnel des écoles qui veillent chaque jour à l'éducation et au bien-être des enfants.



## COMPOSITIONS DES CLASSES DE L'ÉCOLE DE LA RHÔNELLE

TPS/PS/MS :	Mme BASSEZ	18 élèves
GS/CP :	Mme BERLEMONT	19 élèves
CE1/CE2 :	M FARINE	18 élèves
CM1/CM2 :	Mme TYTGAT	19 élèves

Monsieur FARINE est le directeur.

### NOUVEAUX HORAIRES

A compter de la rentrée, l'activité d'enseignement débutera à **9h00** jusqu'à **12h00** et reprendra à **13h30** pour se terminer à **16h30** les lundis, mardi, jeudi et vendredis



MINISTÈRE  
DES SPORTS  
ET DES JEUX OLYMPIQUES  
ET PARALYMPIQUES  
*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**50€**  
**D'ÉCONOMIE DÈS  
L'INSCRIPTION  
À UN CLUB  
DE SPORT !**

RENDEZ-VOUS SUR [PASS.SPORTS.GOUV.FR](https://pass.sports.gouv.fr)



#### LE PASS SPORT C'EST QUOI ?

Le pass Sport est une aide financière de 50€ pour s'inscrire dans un club (ou une salle de sport) et pour encourager à la pratique sportive. **Le dispositif commence du 1<sup>er</sup> Juin 2024 et se termine au 31 décembre 2024.**

#### QUI EST CONCERNÉ ?

Cette aide est destinée aux bénéficiaires suivants :

- Les jeunes de **6 à 17 ans révolus** bénéficiant de l'allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- Les jeunes de **6 à 19 ans révolus** bénéficiant de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- Les jeunes de **16 à 30 ans** bénéficiant de l'allocation aux adultes handicapés (AAH).
- Les étudiants âgés au plus de **28 ans révolus** qui justifient être bénéficiaires d'une bourse sur critères sociaux de l'enseignement supérieur pour l'année universitaire 2024-2025.

PROFITE DU PASS SPORT POUR T'INSCRIRE DANS LE CLUB DE TON CHOIX ET RENDEZ-VOUS SUR [PASS.SPORTS.GOUV.FR](https://pass.sports.gouv.fr)

#### OÙ L'UTILISER ?

Le pass Sport peut être utilisé dans un des **84 000 clubs et salles de sport partenaires**. Rendez-vous sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr) dans la rubrique «trouver un club partenaire» pour avoir accès à la carte des clubs !

#### COMMENT T'INSCRIRE ?

Si tu es **bénéficiaire du pass Sport**, tu as reçu un email ou un sms contenant un code individuel à usage unique. **Ce code est à présenter au moment de ton inscription dans le club de ton choix**. Si tu n'as pas reçu le code, fais en la demande sur [pass.sports.gouv.fr](https://pass.sports.gouv.fr) !

# BIENVENUE AUX NOUVEAUX ARRIVANTS !

Afin de mieux vous accueillir et de faciliter votre intégration dans notre commune, nous vous invitons à vous déclarer en mairie dès votre installation. Cette démarche simple et rapide est essentielle pour mettre à jour les registres municipaux et vous permettre de bénéficier des services locaux. Pour vous déclarer, il suffit de vous rendre à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile. Vous pouvez également procéder à cette déclaration en ligne via le site internet de la commune.



## COLIS ET REPAS POUR LES AÎNÉS

Comme chaque année, la mairie organise le repas, le **17 novembre** et la distribution du colis le **14 décembre**

### Vous avez 63 ans dans l'année ?

- Une invitation vous parviendra prochainement, si vous ne l'avez pas reçue, pensez à vous signaler pour ces événements annuels qui ont pour but d'offrir un moment convivial et chaleureux.

## TRAVAUX SANITAIRES DE L'ÉCOLE ET CENTRE MUNICIPAL

Les sanitaires de l'école et du centre municipal ont été adaptés aux personnes à mobilité réduite (PMR). Les travaux ont été validés par la commission accessibilité de la DDTM.



## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LA SALLE DES FÊTES



### Tables et chaises :

La commune a acquis de nouvelles tables et chaises plus ergonomiques, pour un meilleur confort.



### Remplacement du four :

Un nouveau four a été installé dans la cuisine de la salle des fêtes pour améliorer la qualité des services offerts lors des manifestations organisées dans la salle.

# DÉCORATIONS DE NOËL



À l'approche des fêtes, la municipalité avait organisé une mise en valeur de décorations de Noël, ouvert à tous les habitants de la commune.

Les participants, ont rivalisé de créativité pour illuminer et décorer leurs maisons contribuant ainsi à animer et embellir la commune.

Malgré un nombre modeste de participants, la qualité des décorations a été remarquable. La municipalité a récompensé tous ceux qui avaient pris part à cette initiative, faisant de cette animation une touche de magie à la commune pour les fêtes de fin d'année.

# CHASSE AUX OEUFS

La chasse aux œufs qui s'est déroulée le samedi 30 mars à Artres a connu un grand succès malgré le temps peu clément. Les enfants sont venus nombreux avec leurs propres décorations de Pâques, et ont pu accrocher leurs œuvres sur l'arbre de Pâques.

Une collation a été offerte, accompagnée d'un sachet de Pâques.

Nous remercions chaleureusement tous ceux qui ont contribué à rendre cet événement mémorable, malgré les caprices météorologiques, et nous sommes impatients de vous retrouver lors de nos prochaines activités.



# MAISONS FLEURIES

Cet événement a permis de mettre en valeur le travail et la passion de nombreux habitants qui, à travers leurs jardins, balcons et fenêtres, ont embelli notre village.



Chaque participation a contribué à rendre notre cadre de vie plus agréable et accueillant.



Félicitations à tous les participants pour leurs efforts qui seront prochainement récompensés lors d'une cérémonie.



# INFORMATIONS DECHETS

**MISE EN PLACE DU TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES**

Le SIAVED est ravi de vous annoncer le lancement de son programme de tri à la source des déchets alimentaires. Cette initiative vise à réduire notre empreinte écologique en valorisant les déchets organiques.

**RENCONTREZ-NOUS ET RÉCUPÉREZ VOTRE COMPOSTEUR**

Dans ce cadre, chaque foyer de votre commune pourra bénéficier gratuitement d'un composteur lors de permanences de distribution **à la préscription** **hors de votre mairie**. Lors de ces événements, des éco-animateurs répondront à toutes vos questions concernant les bonnes pratiques du compostage et vous remettront un guide explicatif.

**EN 2024, ADOPTEZ LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES AVEC LE SIAVED**

**POURQUOI PARTICIPER ?**

En triant vos déchets alimentaires, vous contribuez activement à la préservation de l'environnement, à la réduction des déchets. De plus, le compost produit sert d'engrais naturel pour vos plantes d'intérieur, favorisant ainsi une agriculture éco-responsable et durable.

PLANNING DES PERMANENCES DANS VOTRE COMMUNE

TOUTES LES INFORMATIONS SUR L'APP SIAVED INFOS ET SIAVED.FR



Chaque foyer qui s'est inscrit en mairie a reçu gratuitement un composteur et un bioseau.

# REPLACEMENT DES CONDUITES D'EAU POTABLE



Remplacement des conduites d'eau potable, les branchements aux compteurs des riverains de la rue du Marronnier ainsi que le renforcement défense-incendie de la rue du Tapage ont nécessité une circulation alternée gérée par des feux tricolores.





# TRAVAUX

## UN NOUVEAU PARKING DE 13 PLACES

Liliane André rappelle que c'était un projet initié dès 2018 par Christian Lerat, le maire précédent, mais pour le finaliser, il fallait d'abord faire l'acquisition de la parcelle nécessaire du terrain qui appartenait au Centre Hospitalier.



Depuis le 3 juin, les travaux d'aménagement d'un parking ont démarré à l'intersection entre la rue Derrière-les-Haies et celle de la Fontaine.

« Ces deux rues sont fort étroites, et cela posait évidemment des problèmes de stationnement pour les riverains mais aussi de circulation pour les poids lourds, notamment les jours de ramassage des déchets pour les camions du SIAVED, explique Denis Fromont, premier adjoint en charge des travaux.

L'aménagement de ce parking, qualificatif perméable drainant et végétalisé prendra en compte l'infiltration des eaux de pluie.

Les travaux, confiés à l'entreprise Sorriaux d'Haspres ont duré trois semaines.

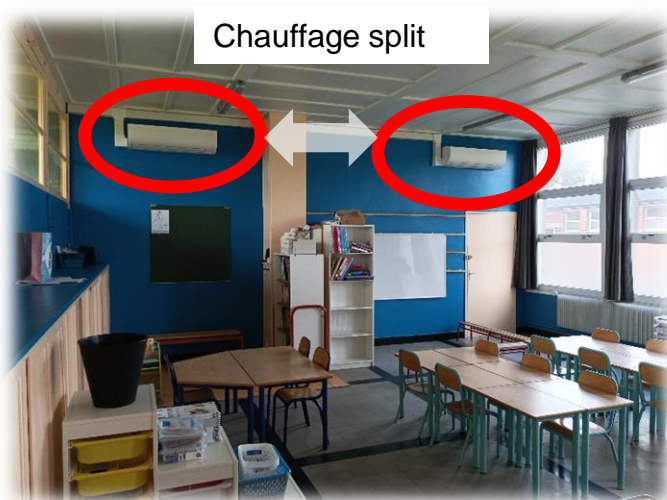
Leur coût s'élève à 49 884 € TTC et ils ont bénéficié de deux subventions, la première du Département pour un montant de 15 763 € et la seconde de Valenciennes Métropole, dans le cadre du FSIC (fonds de soutien aux investissements communaux) pour 15 620 €.



## REEMPLACEMENT DU CHAUFFAGE DE L'ÉCOLE

La commune s'est engagée dans un programme de réduction de nos consommations énergétiques qui a débuté en 2021 par le remplacement et l'isolation de la toiture de l'école puis en 2022-2023 par le remplacement de l'éclairage public par des LED.

Nous avons poursuivi ce programme par le changement du système de chauffage de l'école.



L'école de la Rhônelle d'Artres a un système de chauffage très énergivore au gaz. Nous l'avons remplacé par une pompe à chaleur afin de réduire durablement nos consommations énergétiques et réduire les émissions de gaz à effet de serre. Le montant des travaux s'élève à 106 267,32 € TTC. Une subvention au titre du fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires (fonds vert) a été accordée à hauteur de 69 688,34 €.

# TRAVAUX EXCEPTIONNELS À PRÉVOIR

## Fragilité du trottoir en lieu du ruisseau « le cailloux » de la rue Gambetta

Une dégradation a été observée au niveau des fondations du mur situé sur la rue Gambetta. Ces détériorations sont principalement dues à l'écoulement des eaux en continu, qui a fragilisé la structure au fil du temps.



### Explication technique des dégradations :

L'eau qui ruisselle constamment a causé une érosion progressive des fondations.

Cette situation s'est aggravée avec les fortes pluies récentes, comme l'a souligné Liliane André.



### Impact financier :

Ces dégradations nécessitent des travaux exceptionnels, qui n'étaient pas prévus dans le budget annuel. Malheureusement, il n'existe pas de subvention disponible pour ce type de sinistre, ce qui signifie que nous devons financer ces réparations par nos propres moyens.



### Solution envisagée :

Pour remédier à ce problème, Denis Fromont indique qu'une solution est prévue par l'installation d'un bloc béton en forme de U. Cette structure permettra de canaliser le flux d'eau, évitant ainsi d'endommager le mur qui supporte la protection grillagée. Une fois ce bloc en place, le mur qui sera remis en état ne servira plus à canaliser l'écoulement du ruisseau et sera protégé.

Madame le maire souligne que ces travaux représentent une dépense imprévue et conséquente. Cependant, il est crucial d'agir rapidement pour éviter des dommages supplémentaires qui pourraient entraîner des coûts encore plus élevés à long terme.

# TRAVAUX EXCEPTIONNELS À PRÉVOIR

## FORMATION D'UN TROU PLACE DE LA FONTAINE



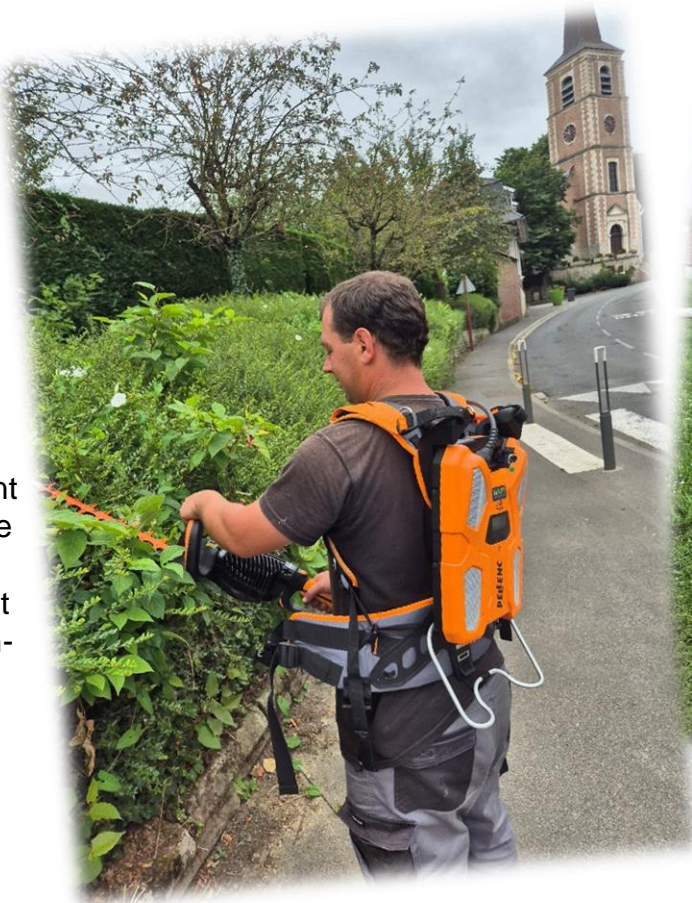
Un affaissement de la chaussée a nécessité une analyse et une réparation.

La voûte en brique sous la chaussée s'effondre et va engendrer des travaux important et coûteux en 2025.

## NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS ÉLECTROPORTATIFS

Afin d'améliorer les conditions de travail des agents municipaux tout en respectant l'environnement, la municipalité a récemment investi dans du matériel électroportatif pour le service espace vert.

Cet investissement s'inscrit dans notre démarche globale de développement durable et de bien-être au travail.



# MÉDAILLE DU TRAVAIL

Mercredi 1er mai, jour de la fête du Travail.



Une atmosphère empreinte de reconnaissance et de gratitude a régné lors de la cérémonie présidée par Madame le Maire, où quatre citoyens de notre village ont été honorés par la remise de la Médaille du Travail.



Argent



**Agnès JOURNEZ** s'est vue attribuer la Médaille du Travail (ARGENT) pour ses 20 années de service en tant que Manager Planning Industriel chez ALSTOM.

**Pascal BRACQ** a été distingué pour ses 30 années (VERMEIL) de service en qualité de Directeur des Ressources Humaines au sein du site de production de boîtes de vitesses chez STELLANTIS VALENCIENNES. ( ex PSA PEUGEOT CITROEN et ex SMAN).

Vermeil



**Philippe GARDIN** a été honoré pour ses 35 années de service (OR) en tant que responsable d'unité sur la ligne d'assemblage de boîtes de vitesses pour moteur électrique, toujours chez STELLANTIS VALENCIENNES.

Or



**Patrick BERGAMINI** a été récompensé pour ses 35 années (OR) de contribution en tant que chargé d'affaires au sein de l'usine STELLANTIS VALENCIENNES.

Or



# COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

## Honorer le Souvenir et la Paix

Le 8 mai 1945 reste gravé dans les mémoires comme un moment crucial de l'histoire mondiale, marquant la fin des combats en Europe lors de la Seconde Guerre mondiale.

Défilé jusqu'au monument aux morts,



Dépôt de gerbe  
au monument  
aux Morts.

Madame le Maire, entourée des membres de la municipalité, des anciens combattants, des associations et des artrésiens, a lu le discours du ministre des Armées, Sébastien LECORNU, rappelant les valeurs d'unité, de liberté et de solidarité qui ont guidé les nations dans leur lutte pour la paix.

Une minute de silence s'est alors écoulée pour se recueillir en mémoire des innombrables vies sacrifiées pour la défense de la liberté. Après les voix se sont élevées pour entonner La Marseillaise.



Cette commémoration du 8 Mai 1945 demeure un moment fort, rappelant à tous que la paix est un bien précieux, méritant d'être préservé et célébré année après année, en hommage à ceux qui ont donné leur vie pour elle.

La cérémonie s'est conclue dans un esprit de convivialité, autour d'un pot de l'amitié.



# FÊTE DE LA MUSIQUE

## Une Soirée Réussie malgré le Mauvais Temps !

La Fête de la Musique a été organisée une semaine avant la date officielle... Le vendredi 14 juin, l'événement a rassemblé habitants et amateurs de musique dans la salle des fêtes de la commune, la météo n'étant pas favorable pour profiter de l'extérieur.

La soirée a commencé avec une prestation de l'école de musique L'Avenir d'Artres, démontrant le talent local et offrant un début de soirée prometteur.



Ensuite, la scène a accueilli le groupe «The Smoking Speakers», formé par l'association de Stellantis, ex-PSA. La chanteuse et les musiciens ont captivé le public avec un récital de musique pop rock, blues et reggae, apportant une énergie dynamique et entraînante.



Le duo Bouc & Miss'Hair, composé de Laurent à la guitare électro-acoustique et Aurélie à la caisse claire et percussions, a prolongé la soirée avec un répertoire éclectique. Leur performance mêlait reprises de chansons populaires et festives de tous styles confondus à des compositions originales, créant une ambiance conviviale et festive.



# FÊTE DE L'ÉCOLE

Le 22 juin, l'école de la Rhônelle a organisé une journée sous le signe de l'excellence sportive et de l'esprit d'équipe en célébrant sa fête annuelle sur le thème des Jeux Olympiques.



## Remise des Cartes Cadeaux pour les Futurs 6èmes

Chaque élève a reçu une carte cadeau de la part de la municipalité, symbolisant leur réussite et le début d'une nouvelle aventure scolaire.



## SORTIE SCOLAIRE RÉUSSIE À PAIRI DAIZA POUR L'ÉCOLE DE LA RHÔNELLE

La fin d'année scolaire a été marquée par une expérience inoubliable pour les élèves de l'école de la Rhônelle, qui ont eu la chance de passer une journée exceptionnelle au parc animalier Pairi Daiza.

Grâce au soutien de la municipalité, qui a financé les deux bus nécessaires au transport des élèves, tous ont pu rejoindre le parc dans les meilleures conditions.

Les élèves étaient accompagnés par une équipe d'adultes composée des enseignants, de parents volontaires, ainsi que des membres de l'Association des Parents d'Élèves (APE), qui ont tous contribué au bon déroulement de la journée.





# FÊTE NATIONALE



## Défilé jusqu'au Monument aux Morts

La cérémonie a commencé par un défilé qui a traversé la rue principale du village. Les anciens combattants, portant fièrement leurs médailles, ont ouvert la marche, suivis des représentants de la municipalité, des associations locales et des habitants d'Artres. Le cortège s'est dirigé vers le Monument aux Morts, lieu de mémoire et de recueillement.



## Dépôt de Gerbe

Arrivés au Monument aux Morts, une gerbe a été déposée en hommage à ceux qui ont donné leur vie pour la France. Ce geste, simple mais chargé de symbolique, a permis à tous de se souvenir et d'honorer la mémoire des disparus.

## Discours de Madame le Maire

Madame le Maire a pris la parole pour un discours pour rappeler l'importance des valeurs de la République : liberté, égalité, fraternité.

## Interprétation de La Marseillaise

Pour conclure la cérémonie, l'Association de Musique d'Artres et toutes les personnes présentes ont interprété l'hymne national.





## Le concours de pétanque

Le 14 juillet ne fut pas seulement marqué par la cérémonie officielle à Artres, mais aussi par un événement convivial qui a rassemblé les habitants autour d'une activité populaire organisé par l'association locale La Truite Artrienne.

Les amateurs de pétanque se sont réunis sur le terrain municipal pour s'affronter dans une ambiance chaleureuse et amicale. Les participants, venus de tous âges et horizons, ont formé des équipes prêtes à en découdre tout en profitant d'un moment de détente.



## Moment de convivialité culinaire très attendu : le repas buffet campagnard



## Un Buffet Varié et Appétissant

Le buffet campagnard concocté par l'association CARPE DIEM, la municipalité et des bénévoles a été apprécié par les convives. Charcuteries locales, salades fraîches variées ont comblé les papilles.



Laurent Floquet a interprété une sélection de chansons populaires créant une atmosphère conviviale et entraînante.



## Un Concert Endiablé avec le Groupe KROMA pour Clôturer les Festivités



Le 14 juillet à Artres s'est achevé sur une note musicale grâce au concert du groupe KROMA qui a mis une ambiance survoltée pour clore cette journée de festivités.

Le groupe KROMA n'a pas déçu. Dès les premières notes, ils ont su captiver l'audience avec leur mélange unique de rock, pop et funk. Les musiciens ont enchaîné les morceaux avec une énergie communicative, faisant danser et chanter la foule.

# BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



## Bibliothèque

Du 18 au 31 Août  
• Mercredi 21 et 28 de 17h à 18h



KULIG REGIS.

Reprise des horaires normaux  
dès le 2 septembre :

- Mercredi de 17h à 18h
- Samedi de 10h à 11h
- Les écoles Les mardis à partir de 9h



**HORAIRES**

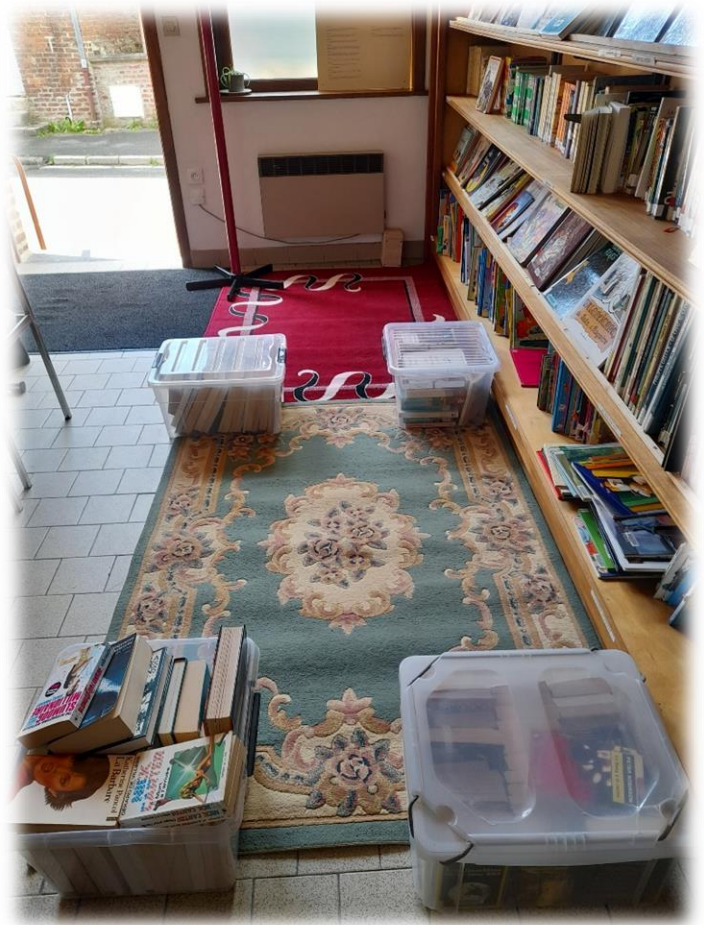
**D'OUVERTURE**

## UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE PARTAGE GRÂCE À L'ENGAGEMENT DE MADAME PILETTE COLETTE ET DE MONSIEUR KULIG RÉGIS

La Bibliothèque municipale de notre commune est bien plus qu'un simple lieu de lecture. C'est un espace vivant, un lieu de rencontres et d'échanges, où chacun, quel que soit son âge, peut trouver un moment de plaisir, d'apprentissage et de détente.

Et tout cela, nous le devons à l'investissement bénévole de Madame PILETTE Colette et Monsieur KULIG Régis.

Leur expertise en gestion et leur sens de l'organisation ont permis de moderniser le fonctionnement de la bibliothèque.



Installation de tapis moelleux dédiés aux enfants et aux adolescents pour créer un environnement chaleureux et confortable où les jeunes lecteurs pourront s'immerger pleinement dans leur livre.



# VOLS ET CAMBRIOLAGES

## Testez vos connaissances

Tentez ce quiz sur [interieur.gouv.fr](http://interieur.gouv.fr) pour connaître les bonnes réponses et comparez votre score à celui de vos amis !

### 1 Quand je suis hors de la voiture

- Je laisse la carte d'immatriculation dans la boîte à gants.
- Je laisse mon permis de conduire dans la boîte à gants.
- Je ne laisse aucun papier dans la voiture.

### 2 À partir de quelle somme puis-je trouver une canne antivol (blocage du volant) ?

- Moins de 25 euros.
- Entre 25 et 40 euros.
- Plus de 40 euros.

### 3 Si je recherche une pièce détachée d'occasion

- Je cherche le plus bas prix parmi les petites annonces, sur Internet, sans rien demander au vendeur.
- Je n'achète une pièce que si le vendeur m'apporte des garanties sur son origine (par exemple : la facture de la pièce ou la carte d'immatriculation du véhicule).

### 4 Si je cherche à vendre ma voiture

- Je propose un rendez-vous devant chez moi.
- Je propose un rendez-vous dans un lieu public fréquenté.
- Je propose un rendez-vous au calme, dans un lieu peu fréquenté.

### 5 Ma voiture a été volée. Je la découvre dans la rue quelques jours plus tard.

- J'attends l'arrivée du conducteur pour avoir une explication avec lui.
- Je récupère mon bien grâce à mon double de clé de contact, puis j'en informe les forces de l'ordre.
- Je prévient la police ou la gendarmerie.

Ce dépliant s'inscrit dans le cadre du plan national de lutte contre les vols et les trafics de véhicules et de pièces détachées, annoncé en octobre 2014 par le ministre de l'Intérieur.



## CONTRE LES VOLS DE VOITURES ET D'ACCESSOIRES, LES BONS RÉFLEXES !

### VOTRE COMMISSARIAT DE POLICE OU VOTRE BRIGADE DE GENDARMERIE :

**Brigade de Valenciennes**

<b>Venir à la brigade</b>	<b>Horaires</b>	
Courten Gendarmerie Division 263 Boulevard Henri Wallatrin 59800 Valenciennes	Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi Dimanche, jours fériés	09:00 - 12:30 14:00 - 18:00 09:00 - 12:00 14:00 - 18:00

**Contacter la brigade**

☎ +33 3 27 22 55 00

**Avez-vous les bons réflexes ?  
Testez-vous avec notre quiz  
et comparez votre score avec celui de vos amis.**

### RETROUVEZ-NOUS ET SUIVEZ-NOUS

[www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

@Place\_Beauvau

[www.facebook.com/ministere.interieur](http://www.facebook.com/ministere.interieur)



## Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !



Les conseils pour éviter les vols.  
Victime ou témoin d'un vol : que faire ?

© M-S&G/DICOM/2015 - Photos © STRA - L. Flor - DICOM / J. Bocha - Fotolia.com - Tirage : 1 000 000 ex.

# Contre les vols de voitures et d'accessoires, les bons réflexes !

## Prévenir les risques de vols

- En quittant ma voiture, je vérifie que les portes sont bien fermées. A l'arrêt, je ferme systématiquement mon véhicule à clé et je ne baisse pas les vitres.
- À l'arrêt, je ne laisse pas le moteur tourner, même si je m'absente pour une course rapide.
- Je ne laisse pas les clés sur le contact, même dans un lieu fermé (garage, cour, jardin).
- J'équipe ma voiture d'un système antivol électrique (anti-démarrage, alarme) ou bien mécanique (par exemple, une canne antivol).
- Je ne laisse jamais les papiers dans ma voiture : certificat d'immatriculation (carte grise), permis de conduire.
- Face au car-jacking (vol d'une voiture avec l'automobiliste au volant) :
  - ✓ je suis vigilant en cas d'accrochage suspect (lorsque les circonstances ne se prêtent pas à un accident) ;
  - ✓ je ne tente pas de résister à tout prix à l'agresseur ;
  - ✓ j'alerte immédiatement la police ou la gendarmerie.



## Lutter contre les pratiques malhonnêtes

Des particuliers, des bandes organisées ou certains professionnels cherchent à écouler auprès du public des accessoires provenant de vols et de trafics. Pour lutter contre ce phénomène, chacun peut agir !

- Je me méfie des pièces vendues à un prix nettement inférieur au prix du marché ; les acheter m'expose à des poursuites pénales, au titre du recel.
- Je privilégie un vendeur situé en France, ce qui garantit, en cas de litige, d'escroquerie ou d'abus de confiance, des voies de recours en justice et des investigations plus faciles.
- Je demande au vendeur des garanties sur l'origine des pièces ou sur l'origine de la voiture (demande de facture ou de certificat d'immatriculation de la voiture).
- Sur les sites de petites annonces sur Internet, je me méfie d'un vendeur qui propose un trop grand nombre de pièces détachées ; cela peut indiquer un risque de trafic.
- Je suis vigilant vis-à-vis des pièces dont le numéro a été effacé, limé ou modifié, ainsi que des pièces dont l'étiquette d'identification a été retirée, arrachée, coupée ou falsifiée.
- Avant d'acheter une voiture, je demande les deux jeux de clés et vérifie leur fonctionnement.
- Je m'assure avant l'achat que le véhicule n'est pas gagé (certificat de non-gage disponible auprès de la préfecture).

Le recel est le fait de dissimuler, de détenir ou de transmettre une chose, ou de faire office d'intermédiaire afin de la transmettre, en sachant que cette chose provient d'un crime ou d'un délit. Le recel est passible de 5 ans d'emprisonnement et de 375 000 euros d'amende (article 321-1 du Code pénal).

## Réagir face à un vol

### 1 Je suis victime d'un vol, je facilite l'action des forces de l'ordre.

#### AVANT

Je garde une photocopie des documents concernant mon véhicule à mon domicile afin de permettre aux forces de l'ordre de renseigner rapidement le fichier national des véhicules volés.

#### APRÈS

Lorsque je constate le vol de mon véhicule ou le vol d'accessoires, j'en informe rapidement le commissariat ou la brigade de gendarmerie la plus proche. Je dépose plainte dès que possible.



Si je retrouve le véhicule volé ou si j'identifie des pièces détachées dérobées, je contacte immédiatement la police ou la gendarmerie et ne tente rien par moi-même pour récupérer ce qui m'appartient.

### 2 Je suis victime ou témoin d'un vol ou d'une tentative en cours, j'appelle le 17.



Pour gagner du temps, vous pouvez déposer une pré-plainte en ligne. Ce service vous permet de remplir vous-même les éléments relatifs à votre identité, aux faits et au préjudice matériel subi. C'est également vous qui fixez le jour et l'heure de la finalisation de la plainte sur place (au commissariat ou à la brigade de gendarmerie). <https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>

# ASSOCIATION ACLT

**ARTRES**  
Tous les lundis



Salle des Fêtes  
7 rue de la Fabrique  
17h00 à 18h30 (senior)  
19h00 à 20h30 (Adultes)

**Ch'ti savate club**  
BOXE FRANÇAISE



**VERCHAIN MAUGRÉ**  
Tous les Jeudis



Salle des fêtes  
Place du 8 mai 1945  
17h00 à 18h30 (jeunes)  
19h00 à 20h30 (Adultes)



ART, CULTURE, LOISIRS  
ET TRADITIONS  
DE LA COMMUNE D'ARTRES

**DES LA RENTRÉE VIENS BOXER !**



Contact: Philippe GRAND  
06 82 45 41 14

## La section de boxe française reprend ses activités en septembre !

Venez découvrir ou redécouvrir cet art martial complet qui allie technique, discipline et plaisir. Que vous soyez débutant ou confirmé, rejoignez-nous pour des entraînements dynamiques et enrichissants. Inscrivez-vous dès maintenant et préparez-vous à relever de nouveaux défis sur le ring !

**ARTRES**

**PUERICULTURE**  
équipements & Vêtements  
Dimanche 3 novembre

Salle des fêtes  
7, Rue de la Fabrique  
boisson, petite restauration sur place

De 9h30 À 16h

Isabelle.liedieuacit@orange.fr  
Tél: 06 76 12 37 57

**BOURSE AUX JOUETS**  
Dimanche 3 novembre






Pensez à vous inscrire pour la bourse aux jouets 2024 qui a toujours lieu le premier dimanche de novembre **soit le dimanche 3 novembre 2024**



**2024 MARCHÉ DE NOËL**



Salle des fêtes d'Artres

**Joyeux Noël !**

Buvette, petite restauration

Contact Sabine BERGAMINI :  
07 83 25 96 43

Samedi de 14h à 18h - Dimanche de 10h à 18h

samedi 30/11 et dimanche 1 décembre

Pensez à vous inscrire au Marché de Noël 2024 qui a toujours lieu le premier weekend de décembre !  
**soit le samedi 30 novembre et dimanche 1 décembre 2024**

L'association ACLT de la commune d'Artres vous propose une sortie le :  
**19 OCTOBRE 2024**

**45€\***

\*Participation ACLT à hauteur de 48€

Enfants -12 ans **20€\***

Art  
Culture  
Loisirs  
Traditions

~~93€~~



**COMPLET**

Contact ACLT  
Isabelle LEDIEU  
0676123757

## Château de Chantilly

Date limite d'inscription fixée au 30 septembre  
07h15 Départ de ARTRES (mairie) en direction de Chantilly

Visite guidée du château  
Déjeuner au restaurant du château, la Capitainerie.  
Visite guidée des grandes écuries et du musée du Cheval  
Visite du parc en petit train

18h00 Départ pour le retour; Arrivée prévue à ARTRES vers 20h45.

# ASSOCIATION ARTRES EN LIESSE

## Brocante

Le 14 avril dernier, l'Association Artres en Liesse a organisé sa traditionnelle brocante, un événement toujours très attendu par les habitants d'Artres et des environs.

La brocante s'est déroulée sous un ciel où le soleil perçait timidement, offrant aux visiteurs et aux exposants une journée agréable. Beaucoup de chineurs ont trouvé leur bonheur et les vendeurs ont fait en général de très bonnes affaires.



Une exposition de fabrication de produits à base de miel a attiré l'attention des visiteurs par l'association « Les abeilles de l'écaillon » qui tenait également la buvette. Les participants ont pu découvrir les secrets de l'apiculture, depuis l'élevage des abeilles jusqu'à la transformation du miel en divers produits artisanaux.

Pour les plus jeunes, une petite fête foraine avait été installée à proximité, offrant des moments de joie et de rires aux enfants venus avec leurs familles. Ce coin dédié aux enfants a ajouté une touche de magie à la journée, rendant l'événement encore plus attractif pour les familles.



**Exposition avicole:** Un événement qui a attiré de nombreux passionnés et curieux. Les visiteurs ont eu l'occasion d'admirer une grande variété de volailles, présentées par des éleveurs locaux fiers de partager leur savoir-faire et leur passion. Poules, canards, et autres volatiles étaient à l'honneur, chacun révélant la richesse et la diversité de notre patrimoine avicole.

## Voyage aux grottes de Han du 29 juin

A nouveau le soleil était au rendez-vous. Découverte en safari car du parc animalier qui s'étend sur 250 ha pour admirer bisons, loups, renards et autres animaux d'Europe. Repas bien préparé et copieux le midi afin de se préparer au moment spéléo de l'après-midi dans les fameuses grottes de Han

**Le bureau a validé aussi pour une sortie jeunesse à Walibi Wavre à l'occasion d'Halloween.**

Artres en Liesse vous souhaite de bonnes et reposantes vacances d'été.





# ASSOCIATION A.P.E

L'APE de l'école d'Artres s'investit pleinement pour offrir aux enfants des moments de joie et de convivialité tout au long de l'année scolaire. Nous remercions chaleureusement tous ceux qui, de près ou de loin, participent à la réussite de ces événements !

## GOÛTER "CRÊPES EN FOLIE«

Le vendredi 23 février, l'Association des Parents d'Élèves (APE) de l'école d'Artres a organisé un après-midi festif autour des crêpes pour célébrer l'arrivée des vacances.



## LA VENTE DE CRÊPES : UN SUCCÈS SAVOUREUX

Ce même vendredi 23 février, l'APE a organisé une vente de crêpes à l'école.



## UNE JOURNÉE À LA DUCASSE D'ARTRES

Le dimanche 14 avril, les enfants d'Artres ont profité de la Ducasse, un ticket de manège a été offert.



## VENTE DE TARTES : UNE ACTION DÉLICIEUSE POUR LA BONNE CAUSE

Le vendredi 19 avril, l'APE a organisé une vente de tartes devant les grilles de l'école pour collecter des fonds en vue de la sortie de fin d'année au parc animalier PAIRI DAIZA.



## LE GOÛTER DE PRINTEMPS : UN MOMENT CHALEUREUX

L'APE a organisé un goûter de printemps pour les élèves. Au programme : chocolat chaud, jus de pomme, compotes, fruits et madeleines. Chaque enfant est reparti avec un petit sachet de chocolats pour bien commencer les vacances.

## UNE CHASSE AUX TRÉSORS AU FOYER

Le samedi 8 juin, l'APE et la Maison de l'Enfance ont organisé une chasse aux trésors dans le jardin de la Maison de l'Enfance.



## FÊTE DE L'ÉCOLE : UN ÉVÉNEMENT MÉMORABLE

La fête de l'école, organisée le samedi 22 juin, a été un véritable succès. Danse, musique, jeux gonflables, pêche aux canards, stands de nourriture et boissons, tout était réuni pour passer une belle journée à la kermesse.



SALLE DES FÊTES ARTRES  
**CONCOURS**  
*De belote*  
 ORGANISÉ PAR L'AS ARTRES



**Samedi 20 avril 2024**  
*Nombreux lots à gagner!*

EUROS/JOUEUR - INSCRIPTIONS SUR PLACE DES 18H  
 BUVETTE ET PETITE RESTAURATION

# AS ARTRES'NEWS

REJOINS UN CLUB  
 CONVIVIAL ET FAMILIAL

SAISON 2024/2025

**L'AS ARTRES RECRUTE**

**JOUEURS TOUTES CATEGORIES**

Contacts et infos :

Seniors : 06.30.71.57.73  
 (Anthony)

Jeunes : 06.09.27.29.84  
 (Christophe)




Le 20 avril 2024 a eu lieu notre traditionnel concours de belote. Une soixantaine de participants se sont affrontés dans une ambiance chaleureuse.

En cette fin de saison, l'ensemble de nos licenciés ont été conviés à une journée festive autour d'un barbecue.

Des ateliers ont été organisés pour nos jeunes joueurs sur le thème des Olympiades. Les participants ont reçu diplôme et médaille. La météo clémente nous a permis de passer une belle journée pour le plus grand bonheur de tous.



D'ores et déjà nous préparons la saison 2024/2025. Afin d'étoffer nos effectifs, nous recrutons des joueurs-joueuses dans toutes les catégories. N'hésitez pas à nous contacter pour toute demande d'informations. L'AS Artres vous souhaite un bel été !





# Marche pour la Vue 2024 : Une Journée de Solidarité à Artres

Association des Aveugles et Malvoyants des Hauts de France



L'association IRRP (Information Recherche Rétinite Pigmentaire) œuvre depuis 40 ans pour l'information et l'accompagnement des personnes atteintes de déficience visuelle et leur famille. Chaque année elle organise une journée ludique et sportive afin de récolter des fonds pour la recherche sur les maladies de la vue.



C'est ce samedi 15 juin 2024, que notre village d'Artres a vibré au rythme de la solidarité et de l'engagement citoyen lors de la Marche pour la Vue, organisée par **l'Association des Aveugles et Malvoyants des Hauts de France (AAMHF)**. Cet événement a rassemblé les habitants d'Artres et d'ailleurs et a également mis en lumière l'implication des professionnels et des résidents des structures : le Foyer de Vie (FDV) et le Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM) Les Boîtes, ainsi que le Service Habitat Inclusif.

Dès 14h00, les marcheurs se sont réunis dans le parc du château attendant aux foyers Les Boîtes, point de départ de cette journée placée sous le signe de l'entraide et de la convivialité. L'événement a bénéficié d'une organisation irréprochable grâce à la collaboration active des équipes des différentes structures. Leur dévouement a permis de créer un événement inclusif et parfaitement adapté à tous les participants.



Deux parcours : un circuit accessible de 3,5 km dans le centre du village et un parcours plus long de 8 km en passant par les villages voisins : Sepmeries et Maresches. Ces itinéraires ont été soigneusement préparés, garantissant sécurité et accessibilité pour tous, y compris pour les résidents malvoyants.

De nombreux participants, accompagnés des résidents des foyers, ont montré une fois de plus leur générosité et leur solidarité. Parmi eux, Carole et William, Aurélie et Rachel, utilisant une canne blanche, ont marché à leur côté. C'est grâce à leurs témoignages émouvants que nous pouvons mieux comprendre la réalité de la cécité.

En plus de la marche, l'après-midi a été source d'informations, tenues par des membres de l'association et des professionnels des foyers et du service Habitat Inclusif, qui ont offert, également des conseils sur les aides techniques disponibles.

Chaque inscription a été convertie en don pour soutenir la recherche. Les fonds récoltés contribueront à financer des projets essentiels pour améliorer la qualité de vie des personnes concernées.

Un Grand Merci à Tous les Acteurs qui ont contribué à l'organisation et au bon déroulement de cette marche. Leur engagement et leur dévouement ont été essentiels au succès de cette journée. Rendez-vous en 2025 !

La Marche pour la Vue 2024 a été un moment fort de solidarité et de partage pour notre association. Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine pour continuer à soutenir cette cause noble et essentielle.

# ASSOCIATION L'ÉCOLE DE MUSIQUE

## L'école de musique... jeune et fringante centenaire !

Le tempo a été très bon, pour tous les élèves, et aussi pour les professeurs, tout au long de cette année.

Comme les années précédentes, les activités étaient variées. Elles étaient pour certaines collectives : solfège (de différents niveaux), percussion en groupe, chorale. D'autres étaient individuelles : cours de piano, de batterie, de guitare et de flûte traversière. Le corps enseignant était constitué de Felix Ali-Mehmeti (chorale), Melvin Barastier (piano), Manuel Da Silva (guitare), Maxime Grumermer (flûte traversière et formation musicale), Aurélien Hisbergue (batterie, percussion et classes de solfège et d'éveil musical) et Samuel Jette (piano et classe de solfège). Les enseignements ont concerné aussi bien les musiques classiques qu'actuelles (pop, rock, funk, blues, jazz).



L'audition de fin d'année a eu lieu le samedi 1er juin 2024. Durant celle-ci, les élèves se sont produits en donnant le meilleur d'eux-mêmes. Ils ont interprété les morceaux préparés durant toute l'année, dans le cadre des activités musicales individuelles et collectives.



Tout le monde s'est réuni ensuite autour d'un pot de l'amitié. A cette occasion, les compétences culinaires, en préparation de mets sucrés et salés, des parents d'élèves et membres du bureau, ont été particulièrement appréciées. Plusieurs des moments musicaux sont visibles en photos.



Le vendredi 14 juin, dans le cadre des activités de la fête de la musique, des contributions vocales et pianistiques ont été apportées par l'école de musique dans la salle municipale, pour démarrer cette belle soirée.



Félicitations à tous les élèves pour cette année réussie, ainsi qu'à tous les professeurs qui les ont accompagnés, conseillés et encouragés dans le cadre de toutes leurs activités !

Merci aussi aux parents d'élèves sans qui rien ne serait possible.

La nouvelle année musicale 2024-25 est en cours de préparation... L'école de musique d'Artres, l'association « Société L'Avenir », créée en 1924, est maintenant dans sa centième année ! Le concert du centenaire sera organisé le samedi 7 décembre à la salle des fêtes. Le projet du centenaire est d'ouvrir une nouvelle classe d'orchestre de jeunes à partir de 6 ans, utilisant des instruments à vent (trompette, trombone, flûte traversière, etc.), le jeudi après-midi en période périscolaire.

Notons qu'une présentation des instruments est prévue, à destination des enfants, à l'école municipale le lundi 9 septembre 2024 au matin.

### **Appel à la population ! (bis)**

Dans le cadre du centenaire, nous lançons de nouveau un appel aux aînés de la commune d'Artres : parents, grands-parents, arrière-grands-parents, voisins et amis, nous cherchons des souvenirs, anecdotes, photos, cartes postales, lettres, invitations, affiches, programmes, partitions, articles, témoignages oraux du temps de la Société de Trompettes L'Avenir qui a été transformée en Fanfare Communale « L'Avenir » d'Artres, pour illustrer l'événement du 7 décembre.



**Pour l'année à venir**, veuillez SVP manifester votre intérêt par courriel à : [ecole.musique.artres@ik.me](mailto:ecole.musique.artres@ik.me)

pour recevoir le formulaire de pré-inscription.

La pré-inscription est obligatoire pour recevoir la convocation pour l'inscription.

**Reprise des cours prévue début octobre.**

Trouvez l'école de musique en images sur :

<https://www.artres.fr/bien-vivre-a-artres/associations/lavenir-dartres>

# ASSOCIATION CARPE DIEM

## 14ème RUN & BIKE: 2 JUIN 2024



Malgré des pluies incessantes les semaines précédant la manifestation, malgré le Trail de la Fraise, 106 équipes soit 212 participants ont pris le départ du 14<sup>ème</sup> Run & Bike.



Le 2 juin, **106 équipes** (soit **212 participants**) se sont élancées sur les 3 parcours proposés :

La CHTI BOUCLE (900m) : ..... 17 équipes  
La BOUCLETTE (7km) : ..... 43 équipes  
La BOUCLE ARTRESIENNE (14km) : 46 équipes

Les concurrents du 7km et du 14km sont rentrés « crottés », ils ont dû passer par le chemin de Saméon connu par ses nombreuses sources.



Pour la Chti Boucle, c'est toujours un réel bonheur de voir les bambins se prendre au jeu de la compétition.



A l'arrivée, tous les participants ont reçu un **sac à dos** et ont pu profiter d'une collation. Si tous n'ont pas vécu la gloire d'être sur le podium, la tombola tirée avec les dossards a permis à de nombreux « runbikers » de ne pas rentrer bredouilles.

## LES RESULTATS

### BOUCLETTE (7km)

- 1- PREIN Thomas / MONTI Valentin : 28'50"
- 2- PARADIS Rémi / PARADIS Antoine : 29'54"
- 3- DUEZ Mathias / SOYEZ Alexandre : 31'53"

#### 1ère Féminine 7 km

DEHEN Elodie / AUVRAY  
Isabelle : 37'49" (10ème au  
classement général)



### BOUCLE ARTRÉSIEENNE (14km)

- 1-DRILA Clément / MOULIN Arthur : 47'39"
- 2- BAUDOUX Brice / BAUDOUX Grégory : 48'29"
- 3- VIENNE Alexis / DENOYELLE Florent : 49'47"



1ère Féminine 14 km – KOT Julie  
/ DEBRABANT Mathilde: 1h 04'25"  
(18ème au classement général)



1ère Mixte 14 km – DRUELLE Florian /  
GABET Cindy : 1h 01'  
(12ème au classement général)



1ère Mixte 7km- DREMAUX  
Fabien / MENNEVEUX Marine:  
37'49"  
(9ème au classement général)



 **RUN & BIKE 2025**

**INFO**  
**INFO**

L'édition 2025 aura probablement lieu en septembre pour éviter les ponts de juin et la concurrence d'autres manifestations sportives se déroulant en juin dans les communes voisines.

# L'ASSOCIATION « LA TRUITE ARTRIENNE »

## Une journée d'initiation à la pêche !

Ce jeudi 27 juin 2024, les élèves de CM1/CM2 l'école la Rhônelle d'Artrès ont eu la chance de vivre une journée d'initiation à la pêche grâce à Yvon et tous les membres de l'association « la truite artrienne ».

Le soleil, les rires et les échanges intergénérationnels étaient au rendez-vous !

Merci à tous pour ces beaux moments de partage !



Les membres de « La Truite Artrienne » ont su transmettre leur passion avec patience et pédagogie, rendant cette initiation accessible et ludique pour tous.



## TOURNOI DE PÉTANQUE DU 14 JUILLET ORGANISÉ PAR LA TRUITE ARTRIENNE



**Le 14 juillet a vibré au rythme des boules en acier et des cochonnets !**

Les amateurs de pétanque se sont réunis sur le terrain municipal pour s'affronter dans une ambiance amicale.

# L'ASSOCIATION ARTRESIENNE ACTIVE

## « 3 A »

### Remise de lots de l'Animation

### "Faîtes Vos Jeux avec Vos Commerçants et Artisans"

Du 13 au 29 mai 2024 les "3A" ont relayé avec brio l'animation proposée clé en mains par le Groupement des Unions Commerciales Grand Hainaut

La remise de lots locale en présence des gagnants s'est déroulée le mercredi 26 juin 2024 au Centre Municipal.

Encore une belle animation basée sur les JO avec de nombreux lots distribués (Entrées au cinéma Pathé Gaumont, Entrées au parc le FLEURY, Entrées au Zoo de Maubeuge, vols en Montgolfière, sac de sport (garni d'un drap de bain, d'une gourde et d'un savon au lait de chamelle etc...)

De nombreux autres gros lots tirés au sort parmi les 34 Unions Commerciales en présence d'un huissier de justice!!

Pour notre UC, un vélo a été mis en jeu en plus des lots attribués à chaque Union Commerciale Une soirée sous l'aspect convivial et des gagnants heureux !!!!

D'ailleurs, à ce sujet, je tenais à remercier Christophe Cariier Président du Groupement des UC GH accompagné des membres du bureau et de bénévoles

Merci aux adhérents, à mon bureau : Corinne et Claude Martens, Vincent Jaraczewski

Merci également à La Chambre de Commerce et d'Industrie Grand Hainaut ( CCI )

Merci à la Municipalité pour son soutien

Je vous donne avec le bureau, donc rendez-vous pour la prochaine animation ....

Et aussi prévoir de fêter le 25 ans d'existante des "3 A" en 2025

**Soutenez les commerçants de proximité c'est un moteur essentiel à la vie des centres villes et centres bourgs.**

Je vous souhaite un bel été ensoleillé  , de bonnes vacances, de joyeuses retrouvailles familiales et associatives et un arc en ciel de BONHEUR.



Pour le Bureau  
La Présidente  
Maryline CANONNE

